

### Le mot du maire,

Bonjour les amis, bonne santé à vous, à votre famille et à tous ceux qui vous sont chers. Notre communauté n'a pas été épargnée par les attaques du coronavirus, que nos malades sachent qu'ils font partis de nos pensées.

Nous vivons une période anxiogène, que vous regardiez ou écoutiez les informations, il n'y a pas de solutions pour que votre attention en réchappe.

De plus chacun doit s'adapter à un nouveau rapport physique vis-à-vis d'autrui.

Un éloignement lié à l'absence de contact physique et à la distanciation, renforcé par le port du masque dans les espaces partagés, génère une nouvelle frustration. Les êtres sociaux que nous sommes ne peuvent se retrouver et échanger librement à travers des gestes amicaux ou affectueux s'accompagnant de contacts (poignée de main,....)

Restons calmes, continuons d'appliquer les consignes de protection, car une des principales aptitudes à « survivre » est de s'adapter aux conséquences du changement qui sera inévitable.

Sachez que mon amitié vous est acquise, que mon écoute vous est offerte.

Restez en forme, rire d'une contrainte la rend plus légère.

*Bernard BATISSON*



Hier chaumière



Aujourd'hui villa

# Travaux

## Quelques travaux effectués par les agents communaux Bernard et Cyrille :

Monument dédié à la mémoire d'Alain NIGON, placé à l'entrée du parking de la salle communale qui est renommée 'Esplanade Alain NIGON'.



Accès à la nouvelle maison des associations avec plan incliné conforme à la norme handicap et barrière de protection



Réparation du coin nord-ouest du cimetière, endommagé probablement par un gros engin, dont le chauffeur n'a pas laissé d'adresse !!!



Avant

après

## **Autres travaux :**

### **Voirie 2020**

Les subventions qui ont été accordées en 2020 pour des travaux qui seront exécutés au printemps 2021 concernent les chemins :

- Le Lac 2<sup>ème</sup> tranche, voirie n°11
- Valenchères, chemin neuf, voirie n°7
- Mascural, voirie n°4
- Le Montel, voirie n°5
- Le puy/Montpeloux, voirie n°10

**Pour un montant de 40 000 €, offre EUROVIA retenue.**

### **Voirie 2021**

Un dossier de demande de subvention va être déposé pour la fin de l'année  
Il concerne les chemins :

- a) Traités en bi-couche
  - L'autoriche, voirie n°17
  - Tignier, voirie n°16
  - Besse/Bessette sur 60 ml
  
- b) Traités en reprofilage en graves naturelles
  - Omps/Bessette, voirie n°14 bis
  - Le cheix, voirie n°4

## **Etudes :**

### **Accessibilité**

Différents espaces du bourg sont concernés par un remodelage de leurs surfaces afin d'être en conformité avec les nouvelles normes imposées

- L'esplanade Alain NIGON (ancienne cour de la mairie)
- L'accès au multiple rural
- L'accès à l'ancienne maison des associations
- L'accès à l'église

Pour cela une assistance à maîtrise d'ouvrage sera confiée à l'ADIT du Puy-de-Dôme, partenaire privilégié des communes.

### **Ancienne maison des associations**

Des devis seront sollicités afin de la réhabiliter.



## Aire de Raffiny :

Une réflexion est en cours sur la mise en valeur du site des anciennes gravières de Raffiny. A ce sujet, Claude ARTAUD et Bernard BATISSON ont rencontré un responsable biodiversité du Parc Livradois Forez qui a relevé la valeur écologique du site, sa végétation spécifique des milieux humides, l'aulnaie peu fréquente sur le territoire.



Les gravières il y a quelques années



Les Gravières aujourd'hui

## *Infos diverses*

Le site internet de la mairie : [www.saint-romain-63.fr](http://www.saint-romain-63.fr) a enfin été mis à jour !!!

### **LE MULTIPLE RURAL :**

Après quelques aléas dus à l'épidémie de Covid 19, notre commerce a ré-ouvert ces portes avec nos sympathiques gérants, Corinne et Dominique, qui s'accommodent de la situation en proposant une épicerie plus étoffée avec mise en place de commandes et la remise en service du four à bois pour la confection de pizza à emporter.

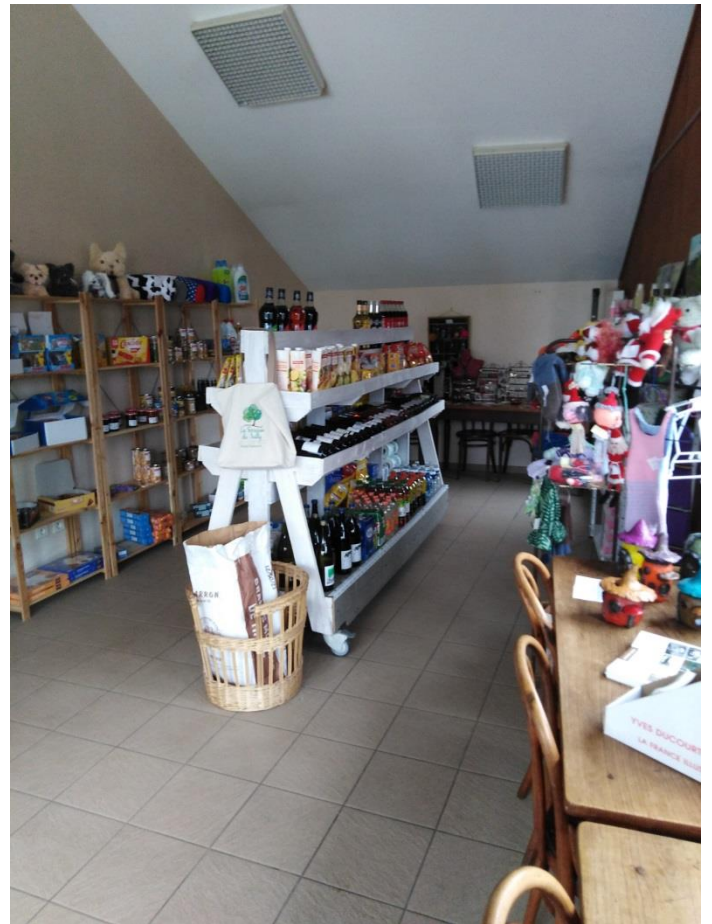
Bien entendu, le relais poste fonctionne normalement.

La Terrasse du Sully est ouverte tous les jours sauf le jeudi après-midi.

Fixe : 04 73 82 00 89 - Portable : 06 89 77 56 77 ou [laterrassedusully@hotmail.com](mailto:laterrassedusully@hotmail.com)



*Le four à bois*



*l'épicerie*

## **LE MOT DES ASSOCIATIONS:**

### ***Les Doigts de Fées :***

Depuis le 1<sup>er</sup> confinement mi-mars dernier, les membres de l'association des Doigts de Fées ne sont pas restés inactifs, bien au contraire. Les tricoteuses ont continué chez elle, à fournir de nombreux articles qui sont venus enrichir le stand d'exposition à la boulangerie Tournebize/les Sabots de St Anthème. Nous remercions le propriétaire de nous y avoir fait une place lors de la fermeture du multi-service de St Romain en janvier dernier. Depuis la réouverture en juin, M. Dominique Barre nous a accueillis de nouveaux avec nos divers articles et nous l'en remercions sincèrement, ce qui nous fait maintenant deux lieux d'exposition et de vente. Avant le 2<sup>ème</sup> confinement de fin octobre, l'association a pu organiser un repas aux Sabots qui était prévu en mars et qui n'avait pas pu se faire. Tous les membres de l'association étaient ravis du repas et de cette occasion de se réunir enfin après ce long éloignement. Un deuxième repas était prévu en novembre/décembre à Raffiny, mais malheureusement les nouvelles restrictions ont changé encore une fois notre programme. Rien n'est perdu il se fera un jour ... Pour le moment les pelotes de laine sont dans notre ancien local, la clé est chez Lise si l'un des membres de l'association a besoin, il suffit d'avertir Lise Vray ou bien Pascale Dugay, en attendant notre déménagement dans le nouveau local. Nous vous souhaitons à toutes et à tous d'être très prudents, de pas vous exposer, et de rester en bonne santé, dans l'espoir de pouvoir nous retrouver bientôt, de reprendre nos parties de cartes, de faire marcher nos doigts et nos langues, de satisfaire notre gourmandise lors de nos goûters et repas, bref nous avons hâte de faire tout ce qui donnent la joie « du vivre ensemble ».

*Annie GENATIO, secrétaire.*

### ***Comité des fêtes :***

Comme vous le savez toutes les animations pour l'année 2020 ont été annulées en raison de la crise sanitaire. Pour nous, c'est presque une année blanche : depuis le mois de mars, seul la soirée choucroute du 7 mars a pu avoir lieu avec succès. Forcément il y aura un manque à gagner, mais ce n'est pas le plus important. Le comité suit tout de même ses projets futurs et vous donne doré et déjà rendez-vous en 2021 car notre rôle est d'organiser des animations, de créer un lien social, d'être ensemble. En attendant de se retrouver, prenez soin de vous ainsi que de vos proches.

*Christelle SERRE, secrétaire*



### **Chasse :**

La saison de chasse 2020/21 a commencé avec les mesures qui s'imposent, en espérant pouvoir continuer jusqu'à la fin de saison, afin de réguler les espèces à risque et recommencer nos manifestations pour la survie de nos petites associations, en général.

*Roland RAGE, président*

### **ACAAP :**

L'ACAAP espère pouvoir reprendre ses activités dès que la situation le permettra, avec les marches, le fougat autour des lavoirs et le Salon des Arts. En attendant, une nouvelle exposition photos est en préparation : « Mon Saint-Romain », consacrée à l'image que voit chaque habitant de la commune quand il pense à son village. Ce peut être un paysage, un animal, une plante, un bâtiment, un outil / un lieu de travail ou de loisir, etc. ; mais pas une personne. Pour cela, l'ACAAP compte sur les habitants de St-Romain pour lui communiquer ces images (des photos si possible, ou un mot, une phrase), et ainsi réaliser un portrait de St-Romain vu par ses habitants. Les photos ou idées pourront être envoyées à D.Wohrer-Lasseau (présidente de l'association) [dw.lasseau@gmail.com](mailto:dw.lasseau@gmail.com) ou à C.Artaud (secrétaire) : [claudartaud@gmail.com](mailto:claudartaud@gmail.com), ou recueillies par les membres de l'ACAAP.

Nous comptons sur votre participation pour préparer une belle exposition, si possible à l'automne prochain (2021).

*Claude ARTAUD, secrétaire*

### **BIBLIOTHEQUE /MEDIATHEQUE/LUDOTHEQUE :**

En prenant une carte (gratuite) dans une des bibliothèques du réseau (St-Anthème, Eglisolles), on a droit aux prêts gratuits dans ces bibliothèques et à la ludothèque d'Eglisolles, mais aussi à l'accès aux contenus numériques de la médiathèque (films, livres, formations...).

Voici le lien vers la médiathèque, qui propose une inscription en ligne actuellement:

<https://mediathequesambertlivradoisforez.fr/agenda-des-animations/animation/274>

### **ETAT CIVIL 2020 :**

Mariage de Samuel JOUD et de Jeehee HA du hameau de L'Ossedat

Décès :     André FOLLEAS , Le Foyet  
              Christiane OLLIER, Le Soleillant  
              Juliette CHOUVELLON, Marchands  
              Jean-Paul CHAUVE, Tignier (résidence secondaire)  
              Andrée Baptistine DUGAY, Valenchères

Baptême civil d'Ambre TOULOUSE, fille d'Emmanuelle TOULOUSE du hameau du Foyer.

## **GRIPPE AVIAIRE :**

Le département du Puy de Dôme est concerné par les mesures gouvernementales mises en place pour lutter contre la recrudescence de la grippe aviaire : voir communiqué de presse ci-dessous



Clermont-Ferrand, le 17 novembre 2020

### **COMMUNIQUE DE PRESSE**

#### **Mesures à mettre en œuvre du fait de la déclaration d'un foyer d'influenza aviaire hautement pathogène en Haute-Corse**

Après plusieurs pays du Nord de l'Europe, un premier foyer d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) de souche H5N8 a été détecté en Haute-Corse. Ce cas a été identifié dans le rayon animalerie d'une jardinerie située à proximité de Bastia, suite à la constatation de mortalités anormales parmi les volailles détenues ; tous les autres oiseaux ont été euthanasiés.

Les premiers éléments d'analyse de cette souche isolée en Corse montrent une similitude avec l'une des souches qui circule actuellement aux Pays-Bas, laquelle n'a pas de caractère zoonotique (souche non-transmissible à l'homme).

Cette déclaration du premier cas sur le territoire français a pour conséquence le placement par arrêté ministériel du 16/11/2020 de l'ensemble du territoire métropolitain au niveau du risque élevé vis-à-vis de l'influenza aviaire.

#### **À ce titre, les mesures suivantes s'appliquent dès aujourd'hui pour le département du Puy-de-Dôme :**

- claustration ou protection des élevages de volailles par un filet avec réduction des parcours extérieurs pour les animaux. Ces mesures s'appliquent à tout détenteur de volailles, y compris aux basses-cours ;
- interdiction de rassemblements d'oiseaux (type concours, foires ou expositions) ;
- interdiction de faire participer des oiseaux à des rassemblements organisés dans le reste du territoire ;
- interdiction des transports et lâchers de gibiers à plumes ;
- interdiction d'utilisation d'appelants.

Ces mesures ont pour but de protéger les volailles domestiques d'une potentielle contamination qui aurait des conséquences désastreuses pour les échanges et exportations d'animaux vivants et de viandes de volailles et, en cas de déclaration chez un détenteur, une élimination de tous les animaux présents.

Par ailleurs, le Préfet souhaite préciser que la consommation de viande, foie gras et œufs – et plus généralement de tout produit alimentaire – ne présente aucun risque pour l'homme.

L'ensemble des acteurs de l'élevage, de la chasse et de l'avifaune sauvage ainsi que les vétérinaires sanitaires ayant été informés de la situation, le Préfet du Puy-de-Dôme compte sur le sens de la responsabilité de chacun afin les mesures ci-dessus soient appliquées avec rigueur et qu'aucun cas ne soit détecté sur le territoire.

Pour finir, les services de la préfecture, et notamment les agents de la DDPP (direction départementale de la protection des populations) sont joignables aux coordonnées ci-dessous.

DDPP du Puy-de-Dôme  
04.73.42.14.96.  
ddpp@puy-de-dome.gouv.fr

#### **Contacts presse**







Tél : 04.73.98.63.74 – 06.80.37.34.78  
78, boulevard Desaix, 63000 Clermont-Ferrand



# UN MOMENT DE DETENTE avec ....

## Le « qui suis-je » de Claude

Réponse du précédent quiz :

	Je suis un hanneton horticole		Je suis une mouche scorpion
	je suis un sphinx bourdon		Je suis un caloptéryx vierge
	Je suis une chenille du machaon		Je suis une courtilière

Nouveau jeu :

	Je suis la préférée de tous : en allant chercher le nectar qui se trouve au fond de chaque fleur, je transfère le pollen d'une fleur à l'autre et en butinant, je joue un rôle capital dans la pollinisation, la multiplication des espèces florales et le développement des cultures fruitières. Je suis une pollinisatrice indispensable qui, en plus, vous régale de mon miel.
	Je ne suis pas le mâle de l'abeille, comme on le croit parfois, mais je suis de la même famille d'insectes. Je suis un excellent pollinisateur notamment dans les zones plus fraîches du territoire, car avec mes nombreux poils et mes rayures noires, j'emmagasine la chaleur et peut sortir par des températures plus basses que d'autre pollinisateurs, comme les abeilles.
	Je suis attirée par le sucre des fruits et par la nourriture consommée par les humains, et pique si on me dérange ; je suis, pour cela, crainte et mal-aimée. Pourtant je chasse différents insectes comme les chenilles, les mouches, pour nourrir mes larves. Moi et mes camarades avons donc un rôle important dans la régulation des populations d'insectes se reproduisant rapidement, comme les mouches.
	Impressionnant par ma taille et redouté pour mes piqûres, je ne suis pourtant pas un insecte agressif ; grand prédateur, me régaland de fruits, je me nourris essentiellement de mouches, mais aussi d'autres insectes : papillons, guêpes, chenilles, sauterelles, criquets, rarement d'abeilles, à la différence de mon cousin asiatique, insecte invasif qui attaque volontiers les ruches (mais ne semble pas présent chez nous).
	Avec mes rayures jaunes et noires, je ressemble à une guêpe, mais je n'ai pas sa taille fine, et mon vol stationnaire permet de bien m'en différencier. Je suis en fait une mouche (je ne pique pas) et un pollinisateur important pour les plantes sauvages et agricoles. En plus mes larves se nourrissent de grosses quantités de pucerons, ce qui fait de moi un excellent auxiliaire au jardin.

## C'EST DÉJÀ FINI ....



La photo mystère du précédent bulletin représentait le hameau de Raffiny

Et celui-ci, le reconnaissez-vous ?



*Réponse dans le prochain numéro*

### **SECRETARIAT DE MAIRIE :**

La mairie est ouverte au public (\*) :

- Le lundi après-midi de 14 à 19 heures
- Le mercredi matin de 10 à 12 heures
- Le jeudi après-midi de 14 à 19 heures



04 73 95 42 56



[Saint-romain.mairie@wanadoo.fr](mailto:Saint-romain.mairie@wanadoo.fr)

Monsieur le maire reçoit sur rendez-vous

### **TRADITION :**

*Vu la conjoncture actuelle, la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité aux habitants de St-Romain en début d'année est supprimée.*